

Veillée de prière œcuménique : 20 janvier

Une veillée aura lieu le **jeudi 20 janvier, à 20h30**, en l'église Sainte-Bathilde de Châtenay-Malabry (43, avenue du Plessis, RER Robinson), animée par l'association "Chrétiens ensemble" qui regroupe des catholiques, des protestants et des orthodoxes du sud des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. Cf <http://www.chretiensensemble.com>

Dimanche de la Parole de Dieu : 23 janvier

Le pape François a demandé que le troisième dimanche du temps ordinaire soit le dimanche de la Parole de Dieu. Bien sûr, chaque dimanche, chaque eucharistie comprend le temps de la Parole. Mais il souhaite que nous puissions reprendre conscience, personnellement et en communauté du bonheur de pouvoir écouter et nous nourrir de la Parole de Dieu. Elle est parole de Vie. Elle nous redit que Dieu nous propose d'entrer en Alliance avec lui, par son Fils Jésus. Lire, écouter, partager et prier l'Écriture, c'est nous ressourcer au cœur même du Salut/ vivre du Salut.

Carnet de famille

Nous avons dit **A-Dieu** à Christiane Poulain le 27 décembre à ND-du-Calvaire, Hervé Giard le 29 décembre à ND-du-Calvaire, Jacques Labbé le 30 décembre à ND-du-Calvaire, Christian Delaval le 6 janvier à ND-du-Calvaire, Marie-Thérèse Mouron le 7 janvier à St-Philippe-St-Jacques, Yvette Juges le 11 janvier à ND-du-Calvaire et Nicole Boissier le 12 janvier à St-Philippe-St-Jacques.

Messes

MESSES DU DIMANCHE

* **Samedi soir**
NDC 18 h

* **Dimanche matin**
SPSJ 9 h 30
NDC 11 h

* **Dimanche soir**
St Joseph 18 h 30

MESSES DE SEMAINE

Lundi SPSJ 9 h
Mardi NDC 9 h (dans la crypte)
SPSJ 12 h 15
Mercredi NDC 9 h (dans la crypte)
Jeudi SPSJ 19 h
Vendredi NDC 9 h (dans la crypte)
Samedi SPSJ 9 h

145, av. Jean Jaurès, Clamart

ADORATION DU SAINT-SACREMENT

SPSJ jeudi de 19 h 30 à 20 h 30, après la messe de 19 h
NDC vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 après la messe de 9 h

CONFESSIONS

Chaque vendredi, de 17 h à 19 h, à St-Philippe-St-Jacques

VEPRES

Chaque jeudi, à 18 h 40, à St-Philippe-St-Jacques



LE COURRIER

Bulletin d'information de la Paroisse de Châtillon

n° 702 – du 15 janvier au 28 janvier 2022
2^{ème} et 3^{ème} dimanches du Temps Ordinaire - Année C

Nous sommes l'Eglise !

Nous venons de vivre, ce mercredi 12 janvier, un beau moment paroissial. Il y avait une réunion sur le thème de la synodalité, dans le cadre de la concertation lancée par le Pape, avant que les évêques n'en débattent en octobre 2023. Nous avons donc discuté de l'Eglise, en commençant par dire à quels moments nous nous sommes sentis membres de l'Eglise et à quels autres nous avons été déçus ou blessés par elle. Et cela a donné lieu à de beaux témoignages ! (Vous les trouverez en pièce jointe)

Les personnes présentes ont clairement dit qu'elles se sentaient parties prenantes de l'Eglise : l'Eglise, ce n'est pas simplement le Pape et les évêques, comme le pensent les gens de l'extérieur, mais l'ensemble des baptisés, formant ainsi une grande famille. Mieux : c'est la famille de Dieu, c'est en son sein, au cours de ses célébrations, que nous rencontrons Jésus Christ, que nous l'écoutons et nous nous nourrissons de Lui. L'Eglise n'est pas d'abord une institution humaine, une organisation, mais un peuple rassemblé autour de son Dieu. Mon titre : "Nous sommes l'Eglise" est réducteur ; il faudrait plutôt dire : "Clercs et laïcs, baptisés dans l'Esprit Saint, nous sommes l'Eglise du Christ vivant"... mais c'est un peu long !

Alors bien sûr, tous, nous avons avoué avoir été choqués par les abus dévoilés par le rapport de la CIASE. Dans une moindre mesure, il nous est arrivé d'avoir été déçus par des prêtres peu accueillants, des messes tristes, des querelles de personnes ou de chapelles, des positions officielles du Pape ou d'un évêque, la place des femmes ou autre... Je précise qu'il s'agit là de reproches généraux, les participants ont dit que notre paroisse était plutôt bien notée ! (Ouf !)

Mais nous pouvons nous améliorer. Ainsi, tout le monde semble d'accord pour souligner qu'une meilleure connaissance mutuelle entre paroissiens est à développer ; un groupe suggère d'inciter chacun à ne pas quitter l'église le dimanche sans avoir dit bonjour (au moins) à quelqu'un qu'il ne connaît pas encore : chiche ?

Quand j'ai sonné la fin de la réunion, beaucoup ont fait remarquer qu'ils avaient encore des choses à dire. Nous verrons donc si une suite est possible. En tout cas, un autre rendez-vous est pris : une **Assemblée générale de la paroisse**, le dimanche 23 janvier, à 15h. Ce sera centré sur notre paroisse, et non plus sur l'Eglise globale, mais nous pourrions poursuivre la réflexion pour qu'elle soit plus conforme à sa vocation et aussi plus tournée vers la mission. Ce sera évidemment aussi une bonne occasion pour se rencontrer et découvrir les groupes existants !

Père Nicolas

Accueil paroissial : 1, place de l'Eglise - 92320 Châtillon - Tel. 01 55 48 90 50

secretariat@paroissechatillon.com

← Site

<http://paroissechatillon92.com>

Page FB →

Eglise Saint-Philippe-Saint-Jacques (SPSJ) – place de la Libération

Eglise ND du Calvaire (NDC) - 2, av. de la Paix – ISSN 2491-3855

Espace-Partage-Saint-Michel (EPSM) – 15, rue Pierre Sémard



Merci !

Merci pour le Denier !

Merci à tous ceux qui ont contribué financièrement à la vie paroissiale cette année, malgré tous les soucis et les incertitudes ! Comme d'habitude, nous vous présenterons les comptes de la paroisse quand ils seront bouclés, vers la fin février.



Merci pour les boîtes solidaires !

Début décembre, l'association "Une Clé pour un Gîte" a lancé auprès des paroissiens de Malakoff et de Châtillon l'opération "Boîtes de Noël Solidaires" qui consistait à collecter des petits colis destinés aux personnes demandeuses d'asile hébergées localement par "Habitat et Humanisme". Nous avons le plaisir de vous informer que, grâce à vous, nous avons récolté 82 boîtes ! C'est une belle satisfaction car nous avons fait de nombreux heureux en remettant aux demandeurs d'asile, l'avant-veille de Noël, ces cadeaux confectionnés, pour la plupart, par vos soins. UN TRES GRAND MERCI à toutes et à tous pour votre implication et votre participation. Nous en profitons pour vous inviter à nous rejoindre afin de participer ponctuellement ou régulièrement aux permanences d'accueil, aux sorties, à l'aide aux démarches administratives ou aux autres activités que nous organisons pour ces personnes.

Claire et Christophe Rendu (06 03 21 25 25) - Françoise et Bernard Forien (06 63 27 72 85)

Merci pour les Chantiers du Cardinal !

La quête des 5 et 6 janvier a été reversée, comme annoncé, à l'œuvre des Chantiers du Cardinal, qui s'occupe de construire, rénover et embellir les églises et salles paroissiales en Île-de-France. Cette année, ce sont 1001 € qui ont été récoltés.

Vous pouvez bien évidemment faire un don directement, par chèque (à l'aide des enveloppes sur les présentoirs) ou en ligne sur <https://www.chantiersducatholicisme.fr/>

Visite pastorale par le Vicaire général : 21-23 janvier

Le père Georges Vandenbeusch, vicaire général de notre diocèse, c'est-à-dire bras droit de l'évêque, viendra à notre rencontre du 21 au 23 janvier.

Voici le programme que nous lui avons concocté, pour essayer de lui montrer le plus largement possible la paroisse et les réalités de la ville :

- **Vendredi 21** : il sera à la messe de 9h à NDC ; rencontrera Mme la Maire et quelques adjoints le matin ; les services caritatifs l'après-midi ; et les lycéens le soir.
- **Samedi 22** : il commencera la journée par la messe de 9h à SPSJ ; assistera au Conseil économique ; rencontrera les religieuses et autres consacrés ; puis les enfants préparant leur Première Communion, et leurs parents ; il présidera la messe de 18h à NDC et dînera avec l'Équipe d'Animation Pastorale.
- **Dimanche 23** : il rencontrera les servants et servantes de messe, présidera la messe de 11h à NDC, où des catéchumènes feront une étape ; et il participera enfin à notre Assemblée générale !

Assemblée générale paroissiale : 23 janvier

Pour que chacun puisse avoir aussi la possibilité de discuter avec le père Georges, nous organisons une Assemblée générale de la paroisse le **dimanche 23 janvier, à 15h, à la Source**. Nous ferons le point sur les points forts et les points faibles de notre Paroisse, afin de rendre grâce au Seigneur et de lui demander un nouvel élan missionnaire.

Événements à venir

Marche pour la Vie : 16 janvier

Elle aura lieu le **dimanche 16 janvier à Paris** (départ 13h30, place de Catalogne). Son thème est imposé par l'actualité, principalement l'extension du délai légal d'avortement à 14 semaines.

Quête pour les lépreux : 30 janvier

Les 29 et 30 janvier auront lieu, avec le concours de l'Ordre de Malte, les Journées Mondiales contre la Lèpre. Cette maladie continue à faire des ravages dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie : chaque année, plus de 210 000 nouveaux cas sont dépistés. Depuis 30 ans, il existe un traitement basé sur la polychimiothérapie qui a déjà permis de guérir 14 millions de malades mais le combat contre la lèpre n'est pas terminé et nous avons toujours besoin de vous. Contact : Gérard Leproux

Sacrement des malades : 5-6 février

L'onction des malades est le sacrement qui poursuit l'action de Jésus envers les malades : il procure une grâce de force pour lutter contre la maladie, les angoisses et le désespoir.

Il peut être demandé toute l'année, à domicile, à l'hôpital ou en maison de retraite. Mais à l'occasion de la Journée des malades, les 5 et 6 février, nous proposons qu'il soit célébré au cours d'une messe paroissiale. **Si vous êtes intéressé, ou connaissez quelqu'un d'intéressé, merci de vous signaler auprès de l'accueil (0155489050), en précisant à quelle messe vous viendriez.**

Réunion d'information sur les Legs : 10 février

En France, comme vous le savez, les droits de succession sont très élevés. Néanmoins, l'État propose à ceux qui le souhaitent un cadeau fiscal : il s'agit de permettre à certaines associations, d'utilité publique ou culturelles, de percevoir une partie des droits de succession, en étant exonérées de tout droit de mutations et surtout sans léser la famille.

Ainsi, pour une personne sans enfant, avec un neveu : ce neveu sera imposé à 55% et ne percevra que 45% du patrimoine de son oncle / tante. Mais cette personne peut prévoir de léguer à sa paroisse (par exemple !), en exigeant que le neveu reçoive les 45% initialement prévus. Alors le neveu percevra comme dans le scénario précédent mais la paroisse aura 25% et l'État le reste. C'est la part de l'État qui est réduite, au profit de la paroisse, sans perte pour le neveu.

Pour une personne avec des enfants aussi, il y a des possibilités.

Cette opération doit être inscrite dans le testament, en termes clairs. Le diocèse a une responsable pour informer et accompagner les personnes intéressées : Isabelle Ousset. Elle viendra nous en parler le **jeudi 10 février, à 15h, à la Source**.

Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens : 18-25 janvier

Comme chaque année, nous sommes invités à prier pour l'Unité des Chrétiens du 18 au 25 janvier. "Que tous soient un", avait demandé Jésus : la division entre catholiques, orthodoxes et protestants, sans parler des querelles de chapelles, reste un scandale et doit nous mobiliser !

Cette année, le thème a été choisi par les Églises du Moyen-Orient et elles ont retenu ce verset : « Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage. » (Mt 2,2). Un feuillet est à votre disposition sur les présentoirs avec une méditation et une prière par jour.